

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône. — II Offices de l'Eglise. — III Titulaires d'églises paroissiales. — IV Prières des Quarante-Heures. — V Apostolat de la prière. — VI Correspondance romaine. — VII Le sanctuaire de l'Hospice Saint-Joseph, (rue Cathédrale). — VIII Le XV^e congrès des "Américanistes". — IX A travers le monde. — X Aux prières.

AU PRONE

Le dimanche, 8 mars

On annonce :

Les quatre-temps ;

On lit la lettre pastorale sur les pâques ;

On récite l'angelus debout le samedi midi pendant le Carême ; la neuvaïne à S. Joseph peut commencer le 10, pour finir la veille de la fête, ou le 13 pour finir la veille de la solennité (1).

OFFICES DE L'ÉGLISE

Le dimanche, 8 mars

Messe du 1^{er} dim. du Carême (2), *semi-double privil.* ; 2^e or. de S. Jean de Dieu, 3^e *A cunctis* ; préf. du Carême. — I vêpres de Ste Françoise Vve romaine, *double* ; mém. du dim. et de S. Jean de Dieu.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 15 mars

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — *Par anticipation*, du 17 mars, saint Patrice (Montréal et Sherrington) ; du 8 mars, saint Gabriel ; du 22 mars, saint Benoit.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — *Par anticipation*, du 17 mars, saint Patrice (Ottawa et Fallowfield) et saint Agricole.

(1) En faisant cette neuvaïne, même privément, on peut gagner : 10 800 jours pour chaque exercice ; 20 une indulgence plénière dans le cours de la neuvaïne ou l'un des huit jours suivants (du 10 au 26 mars ou du 18 au 29 mars) en se confessant, communiant et priant aux intentions du pape.

(2) On trouvera au No du 11 février 1907, une considération sur le 1^{er} dim. du carême.